

À l'attention de l'établissement :
Pour le/la salarié(e) :

Montpellier, le

Intitulé de l'action de formation :
Moniteur d'Atelier en Milieu de Travail Protégé

Rythme de formation : en continu
Modalités d'organisation : en présentiel
Date de début de formation : 24/11/2025
Date de fin de formation : 25/11/2026

Formation :
TMA

Référent pédagogique :
Xavier CORNET
04 67 68 65 73
xavier.cornet@faire-ess.fr

Référente administrative :
Hélène CARDONA
04 34 08 73 74
helene.cardona@faire-ess.fr

FRAIS ANNEXES : SELECTION /ADMISSION	
Frais dossier <small>*Les frais de dossier ne font l'objet d'aucun remboursement.</small>	50.00 €*
Frais de scolarité	100.00 €
Entretien de positionnement lié à la sélection (7h comprises dans le cout pédagogique de la formation)	0.00 €

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION			
Coût pédagogique de la formation <small>Heures de formation théoriques (35h/semaine)</small>	Nombre d'heures :	441 h	5953.5 €
	Cout horaire :	13.50 €	
Total à charge de l'employeur : coût pédagogique + frais annexes			6103.50 €
Répartition Cout pédagogique sur l'année 2025			1039.50 €
Répartition Cout pédagogique sur l'année 2026			4914.00 €

HEURES PRATIQUES	
Durée de stage en entreprise * (uniquement si l'établissement est un ESAT ou une EA, sinon toute la durée du stage s'effectuera hors entreprise)	980h
Durée de stage hors entreprise	105h
Durée totale de formation pratique	1085h

« Le présent devis est valable pour une durée de 3 mois à compter de la date d'émission figurant sur le présent document ».
Assujettissement à la TVA OUI NON

Julien ALDEBERT
Directeur de l'IRTS MONTPELLIER